

**Métropole du Grand Paris :
vers une coordination régionale des
politiques territoriales de solidarité et de santé ?**

Dans le cadre de la mission d'information et d'évaluation sur la suppression des départements de petite couronne, l'Uriopss Ile-de-de France a été auditionnée le 17 mars 2014 par le Conseil général du Val-de-Marne. Maryse Lépée, Présidente de l'Uriopss, a proposé à cette occasion la mise en place d'une nouvelle gouvernance autour de la Métropole du Grand Paris.

Pour l'Uriopss Ile-de-France, il est essentiel que la Métropole du Grand Paris (MGP) s'attache à **diminuer les inégalités sociales et de santé franciliennes** et non à les renforcer.

Elle propose à cet effet une **nouvelle gouvernance autour de la MGP** sur la base de 3 axes :

1. **Une approche territoriale** : la notion de périmètre départemental doit être consacrée juridiquement et permettre de faire converger les découpages de l'action sociale avec ceux des territoires de santé de l'ARS Ile-de-France (ARSIF). Or, La loi MAPAM prévoit la création de territoires sans capacité juridique ni gestion des moyens adaptés, à la différence des collectivités locales.
2. Une nécessaire coordination tant des acteurs que des pouvoirs publics par la **création d'une instance de coordination régionale** chargée de la mise en œuvre opérationnelle des politiques de solidarité et de santé à l'échelle de territoires.
3. **La reconnaissance et le renforcement de la citoyenneté des habitants**, dans leur quartier, leur bassin de vie, afin de leur permettre de participer à une vraie démocratie citoyenne, responsable et solidaire, qui donne et favorise le lien social, dans une société francilienne morcelée, verticale, non solidaire car « exclusive ».

Enfin, l'Uriopss Ile-de-France insiste sur **le rôle essentiel du secteur associatif de la solidarité et de la santé** : celui-ci est par essence citoyen et de ce fait, porteur d'innovations, car ses acteurs vivent grâce, auprès et avec leurs concitoyens. Il a la capacité et la connaissance nécessaires pour proposer et organiser des réponses aux demandes sociales.

Or, il se heurte aujourd'hui à une reconnaissance insuffisante de son rôle de partenaire à part entière et d'acteur majeur de l'économie sociale et solidaire (46,4 % des emplois associatifs), et plus prosaïquement à des difficultés financières pour maintenir le niveau de ses activités :

- contraintes bien plus pesantes sur le secteur associatif,
- et coût du foncier dans le périmètre de la MGP, à prendre en compte de façon spécifique.

Parallèlement à son audition au Conseil général du Val-de-Marne, l'Uriopss Ile-de-France a formulé ces propositions dans un courrier adressé aux deux co-présidents de la Mission de Préfiguration de la MGP, Jean Daubigny, Préfet de région et Daniel Guiraud, Président de Paris Métropole. L'Uriopss Ile de France a en outre confirmé sa volonté d'y participer en tant que représentant des acteurs associatifs du secteur de la solidarité et de la santé.

Contact presse

Cécile Guillard – 01 44 93 27 09 – web-doc@uriopss-idf.asso.fr

Michèle Estraillier – 01 44 93 27 05 – sanitaire@uriopss-idf.asso.fr

A propos de l'Uriopss

L'Uriopss Ile-de-France (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires et Sociaux) accompagne les associations qui prennent en charge les publics fragilisés en Ile-de-France : les enfants en danger, les enfants et adultes handicapés, les personnes âgées, les personnes fragiles et exclues. Elle « couvre » tous les âges de la vie.

2 missions prioritaires :

1. Représenter les associations de solidarité auprès des Pouvoirs Publics (ARS, Préfet de Région, DRIHL, DRJSCS, unités territoriales, conseils généraux notamment....) et les politiques ;
2. Accompagner les associations dans leurs principales évolutions face aux défis actuels.

Chiffres-clés :

- 600 associations de la solidarité et de la santé
- 1 800 établissements et services
- 95 000 lits et places
- 100 000 salariés